

**Faculté des sciences économiques, sociales et politiques****ECON2152 Economie et finances publiques**

[30h+15h exercices] 6 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

**Enseignant(s):** Jean Hindriks

Langue d'enseignement : français

Niveau : Second cycle

**Objectifs (en termes de compétences)**

L'objectif du cours est de présenter une vue systématique (points de vue tant positif que normatif) de la manière dont l'allocation des ressources se réalise dans le secteur public de nos économies mixtes. Il s'agit d'un cours de base sur le sujet; seuls les aspects principaux de celui-ci sont traités, c'est-à-dire ceux qui doivent faire partie de la culture de tout économiste.

**Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)**

Présenter une vue systématique (points de vue tant positif que normatif) de la manière dont l'allocation des ressources se réalise dans le secteur public de nos économies mixtes. Il s'agit d'un cours de base sur le sujet; seuls les aspects principaux de celui-ci sont traités, c'est-à-dire ceux qui doivent faire partie de la culture de tout économiste.

## Résumé : Contenu et Méthodes

I. L'Etat dans les économies de marché: les processus de décision dans le secteur public ; les faits et institutions des finances publiques de la Belgique.

II. L'incidence des décisions publiques: étude des effets de la fiscalité sur l'offre de travail, l'épargne, les investissements des entreprises et leur financement, l'équilibre des marchés.

III. Le calcul économique d'intérêt général: rappel des deux théorèmes du bien-être social ; la gestion des grands services publics (transports, énergie, télécommunications): analyse de leurs marchés, tarification, investissement et financement ; la fourniture des biens collectifs et la correction des externalités (éducation, santé, services de police, militaires et judiciaires, protection de l'environnement): évaluation des besoins et des modalités de financement ; l'analyse coûts-avantages des projets publics ; les décisions fiscales: choix des taux des taxes indirectes et des barèmes de l'impôt direct.

VI. Les finances publiques du fédéralisme et des pouvoirs locaux.

Plan du cours

### PARTIE INSTITUTIONNELLE : LES FINANCES PUBLIQUES DE LA BELGIQUE

Conférences sur l'impôt des personnes physiques, l'impôt des sociétés, la TVA et les accises, la sécurité sociale, les procédures budgétaires, les finances publiques du fédéralisme.

### PARTIE ANALYTIQUE :

(1) L'Etat dans les économies de marché.

Les processus de décision dans le secteur public.

(2) L'incidence des décisions publiques (analyse positive).

Étude des effets de la fiscalité sur l'offre de travail, sur l'offre d'épargne, sur les investissements des entreprises et leur financement, sur l'équilibre des marchés.

(3) Les décisions publiques et l'intérêt général (analyse normative).

(a) Les dimensions économiques de l'intérêt général - principes d'optimalité.

(b) La gestion optimale des grands services publics (p.ex. transports, énergie, télécommunications)

Analyse de leurs marchés, tarification, investissement et financement).

(b) Optimalité dans la fourniture des biens collectifs et la correction des externalités (p.ex. éducation, santé, services de police, militaires et judiciaires, protection de l'environnement)

Évaluation des besoins, dimension optimale, modalités de financement.

(c) Optimalité dans le choix des projets: Analyse coûts-avantages des projets publics.

(d) Optimalité dans les décisions fiscales

Choix des taux des taxes indirectes; choix des barèmes des impôts directs.

### Méthode

Le cours couvre un champ de matières assez large dont seuls les fondements sont couverts dans le cadre des 30 heures d'enseignement. Les 15 heures complémentaires ont pour vocation d'approfondir les matières vues au travers d'exercices et de lectures complémentaires. Ces dernières approfondiront certains aspects théoriques et méthodologiques, et traiteront d'illustrations (études de cas, analyses empiriques).

Le cours comporte pas de travaux pratiques, mais bien 15 heures de "lectures dirigées complémentaires", qui porteront sur les aspects institutionnels et des finances publiques belges. Les modalités d'organisation de ces lectures - agrémentées de conférences par des spécialistes - seront expliquées au premier cours

## Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Cours d'économie et de mathématiques de candidature en sciences économiques

L'examen final est écrit et a lieu dans le courant des sessions d'examen ordinaires

Un syllabus sera mis en vente à la DUC. Une bibliographie de base en finances publiques et économie du secteur public sera fournie.

## Programmes proposant cette activité

<b>ECON2M</b>	Maîtrise en sciences économiques
<b>ECON2M1</b>	Master en sciences économiques, orientation générale
<b>MAP2</b>	Ingénieur civil en mathématiques appliquées

**Autres crédits de l'activité dans les programmes**

<b>ECGE12BA</b>	Deuxième année de bachelier en sciences économiques et de gestion	(3 crédits)	
<b>ECON21</b>	Première licence en sciences économiques	(6 crédits)	Obligatoire
<b>ECON2M1</b>	Master en sciences économiques, orientation générale	(6 crédits)	
<b>MAP22</b>	Deuxième année du programme conduisant au grade d'ingénieur civil en mathématiques appliquées	(4.5 crédits)	
<b>MAP23</b>	Troisième année du programme conduisant au grade d'ingénieur civil en mathématiques appliquées	(4.5 crédits)	
<b>POL21/AP</b>	Première licence en sciences politiques (Affaires publiques)	(6 crédits)	Obligatoire
<b>POL22/AP</b>	Deuxième licence en sciences politiques (Affaires publiques)	(6 crédits)	Obligatoire